



## Manque solde de tout compte

Par **sabyani**, le **28/02/2015** à **15:09**

bonjour ,  
je suis assistante maternelle et je vient d'etre licencie par un parent mon préavis se finissait le 24 fevrier 2015 je vient de recevoir l'attestation assedic ainsi que mon certificat de travail il me manque mon solde de tout compte et la régularisation de mon salaire puisque je suis en année incomplète et mensualise jusqu'au 31 aout 2015 qu'elle est mon recours et les démarches merci

Par **moisse**, le **28/02/2015** à **16:10**

Il est d'usage d'attendre jusqu'au jour habituel d'établissement des salaires pour percevoir le dernier salaire et ainsi permettre l'établissement du solde en question.  
En outre ces documents sont quérables, ce qui signifie que vous ne devez pas attendre de les recevoir, mais aller les chercher.  
Enfin si vous devez effectuer un recours pour ce seul motif, c'est devant le conseil des prudhommes, mais en simple formation de référé.

Par **sabyani**, le **01/03/2015** à **18:51**

merci pour ces renseignements